

COMPTE-RENDU REUNION SEL99

Date : Jeudi 14.12. 2017

Rédacteur: Nicole

Lieu : SAINT FLORENTIN chez Magali

Cosignataire : Yvan

Participants sélites : Angélique, Cécile, Chacha, Cyrille, Jocelyne, Laetitia, Magali, Michel, Nicole, Noëlla (arrivée après la réunion administrative), Sylvère, Yvan

Ont annoncé leur absence : Chantal, Dominique (avait fait un mail réceptionné après la réunion), Ludovic, Patrice

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

1. Recherche du membre volontaire qui accepte de conduire la réunion.

2. Recherche des membres qui prennent en charge :

- la rédaction du compte-rendu de réunion
- la contre signature.

3. validation des CRR des deux dernières réunions .

- **AUXON** (Cyrille devait améliorer la fidélité de la narration)
- **DANNEMOINE** (version corrigée mise sur le site)

Qui a trouvé le ou les mots intrus ?

4. QUESTIONS DIVERSES :

1. **Communication ventilation de la contribution de gestion comptable : apporter sa feuille d'échange 4^{ème} trimestre 2017 pour mise à jour** (des feuilles vierges seront disponibles. Ceux qui se mettent en trêve de Noël pour le reste de décembre pourront laisser leur FE à Cécile qui en sera ravie !)

2. **Collecte des nouvelles attestations d'assurance 2017** dont le terme est échu :

(*Bogdan* échéance le 1.09.2016, *Françoise L.* échéance le 1.09.2016, *Véronique* échéance le 1.09.2017, *Patrice* échéance le 1.10.2017)

3. **Compte rendu oral de la présentation du SEL au lycée CHRETIEN DE TROYES le jeudi 23.11.2017** (*demande de Jocelyne*).

4. **Rappel des travaux de gestion préalablement décidés dont certains seulement sont mis à l'ordre du jour:**

- **actualisation règlement intérieur** : C'est l'occasion de mettre à jour, de réviser ce qui pose problème, d'améliorer ce qui peut l'être. Yvan fera le point sur la démarche utilisée et énoncera les questions qui nécessitent un débat collectif.
- Les points évoqués à DANNEMOINE (des nouvelles de Françoise ? ; démission de Pascale ; absence et inactivité de Patrice ; Bogdan aux abonnés absents ?) ont conduit Ludovic à suggérer à l'assemblée des sélites de **définir les critères qui font qu'un membre passe dans la catégorie des inactifs** (avis de Ludovic connu de Nicole)
- échos (s'il y en a) de la création de la page Facebook du SEL99
- **période de préavis** pour les sortants (sujet proposé à Dannemoine par Ludovic et demandé à l'inscription de cet ODJ par Dominique). Ludovic ayant annoncé son absence à cette réunion, Nicole demande à l'assemblée que cette réflexion collective soit reportée à la 1ère réunion de 2018)

5. **Autres questions éventuelles**

6. **prochaine réunion le 26/01/2018 à NEUVY SAUTOUR** (sous réserve de disponibilité de la salle)

5. **TOUR DE TABLE** (exposé des nouvelles offres et besoins de chacun des membres)

6. **BUFFET PARTAGE** : (anniversaire de Noëlla)

COMPTE-RENDU REUNION SEL99

Date : Jeudi 14.12. 2017

Rédacteur: Nicole

Lieu : SAINT FLORENTIN chez Magali

Cosignataire : Yvan

DEROULEMENT DE LA REUNION

1. Recherche du membre volontaire qui accepte de conduire la réunion.

Début de la réunion: 20h40 Magali conduit la réunion

2. Recherche des membres qui prennent en charge :

- *la rédaction du compte-rendu de réunion*
- *la contre signature.*

A défaut de volontaire, Nicole prend en charge la rédaction du CRR avec Yvan comme contresignataire.

3. validation des CRR de deux réunions

deux CRR sont à valider :

- **AUXON** (Cyrille devait améliorer la fidélité de la narration contestée par Jocelyne) : Cyrille a oublié l'engagement qu'il avait pris. Le CRR d'AUXON n'est toujours pas validé
- **DANNEMOINE** (version corrigée mise sur le site) : en l'absence d'objection, le CRR est validé.

Qui a trouvé le mot intrus ? Seule la dernière version corrigée du CR de la réunion de DANNEMOINE contenait le mot intrus trouvé par Angélique : « émotion »

4. QUESTIONS DIVERSES :

4.1. Communication ventilation de la contribution de gestion comptable :

Pour l'année 2017, Cécile renonce à percevoir la contribution comptable de 600 épis car elle estime que le nombre d'échanges a été trop faible. Elle prélèvera seulement 5 épis par séliste en date du 31.12.2017 (à l'exclusion de Bogdan, Françoise L., Pascale). Cette décision ponctuelle n'engage pas l'avenir du SEL99.

4.2. Collecte des nouvelles attestations d'assurance 2017 dont le terme est échu :

(*Bogdan* échéance le 1.09.2016, *Françoise L.* échéance le 1.09.2016, *Véronique* échéance le 1.09.2017, *Patrice* échéance le 1.10.2017)

Bien qu'ayant reçu un message audio d'Yvan, demande relayée par Angélique avant la réunion, Véronique ne s'est pas manifestée.

4.3. Compte rendu oral de la présentation du SEL au lycée CHRETIEN DE TROYES le jeudi 23.11.2017 (demande de Jocelyne).

Cyrille déclare que la présentation s'est très bien passée, information que chacun avait pu vérifier à la lecture du mail reçu d'AUDE JACQUET ;

Nicole signale que ladite présentation sera mise sur le site dès que Ludovic sera disponible.

COMPTE-RENDU REUNION SEL99

Date : Jeudi 14.12. 2017

Rédacteur: Nicole

Lieu : SAINT FLORENTIN chez Magali

Cosignataire : Yvan

4.4. Rappel des travaux de gestion préalablement décidés dont certains seulement sont mis à l'ordre du jour:

4.4.1 actualisation règlement intérieur :

Par « charte », on désigne l'ensemble des documents « statuts du SEL99 » + « règlement intérieur ». Le règlement intérieur précise les éléments variables susceptibles d'évoluer.

Yvan rappelle la démarche utilisée :

- remettre à jour les dispositions du règlement intérieur en place depuis 2009
- insérer dans le texte les modifications consignées contractuellement sous forme d'avenant.

Yvan indique que la mise à jour du règlement intérieur comporte plusieurs points à débattre :

- l'adhésion :

dans le texte actuel, l'adhésion se fait en deux temps :

* une période d'essai de 1 an pendant laquelle :

- le postulant doit assister au moins à 4 réunions,
- peut bénéficier d'un prêt de 120 épis soit 2 heures de service pour l'aider à démarrer des opérations d'échange,
- rembourse son prêt en un an à raison de 30 épis par trimestre, ce qui l'incite à offrir des services (au moins ½ h par trimestre)
- ne doit jamais présenter un solde débiteur pendant 1 an

* son adhésion définitive au bout de 1 an s'il en fait la demande est votée par l'assemblée.

A ce sujet, la reconduction en l'état de cet avenant oublié par la plupart des participants semble contesté: Lætitia estime que c'est la motivation qui permet de démarrer les échanges plus qu'un prêt d'épis. Michel estime que c'est trop de contrainte pour des nouveaux postulants ; Nicole rappelle que ces conditions ont été appliquées sans difficulté pour plusieurs sélistes le dernier étant Denis, mais le brouhaha général peu constructif la conduit à proposer une période de réflexion et un report du vote à la prochaine réunion pour voir ce qu'on retient de ces divers éléments : proposition acceptée.

- la démission

L'apurement des comptes débiteurs : la décision de maintenir le texte actuel, prise au cours de la réunion précédente, est remise en cause par les propositions de Ludovic dont l'inscription à l'ordre du jour fut demandée par Dominique. En l'absence de Ludovic, et de Dominique souffrante, les conditions de la démission pauvrophobie seront revues à la prochaine réunion.

- les pauses :

Rappel des critères prévus par le règlement intérieur pour un séliste titulaire:

- x incapacité physique ou morale de rendre des services,
- x déménagement,

COMPTE-RENDU REUNION SEL99

Date : Jeudi 14.12. 2017

Rédacteur: Nicole

Lieu : SAINT FLORENTIN chez Magali

Cosignataire : Yvan

- x pour convenance personnelle,
- x de fait (pas de réunion et pas d'échanges) un an de cette situation conduit à la radiation du séliste selon la charte.

Pour préciser ce dernier point, Ludovic demande qu'on définisse les critères de l'inactivité d'un séliste qui aurait épuisé sa période de pause. Les critères énoncés par Ludovic sont communiqués par Nicole : pour lui, un actif, c'est quelqu'un qui a au moins participé à une réunion par semestre ou fait un échange (même KDO).

Angélique et Sylvère proposent 3 réunions dans l'année y compris la réunion familiale et 1 échange dans l'année y compris 1 KDO. Nicole pense qu'accepter un échange KDO comme seul critère d'activité ouvre la porte à des échanges de complaisance. Tollé de l'assemblée qui reproche à Nicole de faire le plus d'échanges KDO !!! Rappel est fait que les échanges KDO sont autorisés.

– *la fourchette (plafond et plancher) des comptes épis*

Actuellement les échanges ne fonctionnent qu'entre sélistes titulaires de comptes débiteurs, les comptes créditeurs étant le plus souvent inactifs. Angélique précise qu'elle aurait des tas de demandes à formuler, mais le niveau de son solde débiteur l'en empêche.

Jocelyne, créditrice de temps à récupérer sur la collectivité, déclare qu'elle ne peut demander des services si elle n'a pas de besoin.

Le compte de Denis qui a bénéficié d'une demande d'extension du seuil créditeur autorisé, est évoqué : Nicole signale qu'il a repris ses banquettes, la solution retenue s'avérant trop longue et la coexistence gênante des deux couleurs de skaï. Il a proposé néanmoins un peu d'épis à Nicole qui les a refusés : Ayant défini un forfait pour l'ensemble, elle n'était pas apte à évaluer le prorata du travail incomplètement réalisé (plusieurs centaines d'heures) duquel il aurait fallu déduire le temps réel passé par Denis pour les petits travaux effectués sur son camion ; d'un commun accord, ils ont décidé de « tout mettre à plat » selon l'expression de ce dernier. En dépit de l'incompréhension générale de l'assemblée, Nicole maintient n'être pas en contravention avec le règlement pour cet accord tacite entre deux partenaires sélistes.

Le seul problème induit par cette situation, c'est que Denis n'est en général pas demandeur de services alors qu'il en a rendu beaucoup..... Angélique va inciter Ludovic à lui proposer de l'aide.

4.4.2. Les points évoqués à DANNEMOINE (des nouvelles de Françoise ? ; démission de Pascale ; absence et inactivité de Patrice ; Bogdan aux abonnés absents ?) ont conduit Ludovic à demander à l'assemblée des sélistes de définir les critères qui font qu'un membre passe dans la catégorie des inactifs :

Nicole interroge Jocelyne laquelle, n'étant pas intéressée par l'atelier écriture, s'était proposée pour faire des demandes de plantes à **Françoise**. Elle n'a pas eu le temps de la contacter mais le fera pour qu'elle puisse solder son compte.

La lettre de démission de **Pascale** a été diffusée par Nicole. Conformément à sa demande, son compte site a été clôturé et le solde créditeur de son compte comptable a été transféré sur le compte RESEPIS ;

Le cas inacceptable de **Bogdan** a été évoqué et servira d'exemple pour décider ou non du maintien de la période d'essai pour les nouveaux.

COMPTE-RENDU REUNION SEL99

Date : Jeudi 14.12. 2017

Rédacteur: Nicole

Lieu : SAINT FLORENTIN chez Magali

Cosignataire : Yvan

Patrice quant à lui, est en pause « de fait » qui dépasse la limite autorisée par le règlement actuel. Son compte présente un solde débiteur inactif depuis plus d'un an.

Quant aux critères d'activité, le sujet a été déjà évoqué dans le cadre de la mise à jour du règlement intérieur(c.f. § « pause » du 4.4.1.)

4.4.3. échos (s'il y en a) de la création de la page Facebook du SEL99

RAS

4.4.4. période de préavis pour les sortants (sujet proposé à Dannemoine par Ludovic et demandé à l'inscription de cet ODJ par Dominique). Ludovic ayant annoncé son absence à cette réunion, Nicole demande à l'assemblée que cette réflexion collective soit reportée à la 1ère réunion de 2018) :

Proposition acceptée. Ce point sera inscrit à l'ODJ de la réunion de janvier 2018

4.5. Autres questions éventuelles

RAS

4.6. prochaine réunion à NEUVY SAUTOUR le vendredi 26.01.2018

Cyrille n'a pas encore effectué la demande auprès de la mairie de NEUVY. Lætitia signale qu'en cas de refus, la réunion pourrait toujours se faire à leur domicile.

5. TOUR DE TABLE (exposé des nouvelles offres et besoins de chacun des membres)

Angélique : RAS.

Bogdan : absent

Bridget : absente

Cécile : RAS

Chantal : absente

Cyrille : RAS

Chacha : RAS

Denis : absent

Dominique : absente

Françoise L. : absente

Jocelyne : demande qui peut lui prêter des après-ski. Angélique répond à la demande

Laetitia : RAS

Ludovic : absent

COMPTE-RENDU REUNION SEL99

Date : Jeudi 14.12. 2017

Rédacteur: Nicole

Lieu : SAINT FLORENTIN chez Magali

Cosignataire : Yvan

Magali : aurait toujours une fermeture de pantalon à changer si elle n'y arrive pas seule. Nicole pourrait satisfaire sa demande si besoin était.

Michel : RAS

Nicole : RAS

Noëlla : absente

Patrice : absent

Sylvère : demande des services à rendre pour faire baisser son solde

Véronique : absente

Yvan : RAS

La séance est levée à 22h05.

6. BUFFET PARTAGE : (anniversaire de Noëlla qui nous a rejoints)

les photos seront disponibles sur le site

COMPTE-RENDU REUNION SEL99

Date : Jeudi 14.12. 2017

Rédacteur: Nicole

Lieu : SAINT FLORENTIN chez Magali

Cosignataire : Yvan

Rappel des décisions et autres informations associées à la réunion du . 07.11.2017 à DANNEMOINE

1. le CRR de la réunion du 08.11.2017 est validé
2. Le CRR de la réunion du 26.09 .2017 à AUXON est toujours à améliorer
3. Yvan redemandera à Véronique son attestation d'assurance en cours de validité
4. Période d'essai pour les postulants : critères à retenir....
5. vote le 26.1.2018 sur les critères d'activité et précision sur critère des types de pause
6. Sujet à débattre le 26.01.2018 : Faut-il mettre en place une période de préavis pour les démissionnaires ?
7. Prochaine réunion prévue à NEUVY SAUTOUR le vendredi 26.01.2018.
Cyrille doit faire la demande en mairie.